

## Antimoine, médecine et alchimie à la cour autour de la guérison de Louis XIV en 1658

Stanis Perez

MSH Paris Nord, Pléiade (EA 7338)

Si la querelle de l'antimoine est un classique de l'histoire médicale du Grand Siècle, il faut reconnaître que, pour la période récente, les études consacrées à ce semi-métal utilisé comme ingrédient de base pour fabriquer des vomitifs sont peu nombreuses<sup>1</sup>. Les lettres de Guy Patin au sujet de cette potion controversée qui aurait été prescrite à un Louis XIV fort mal en point en 1658 sont connues<sup>2</sup>. Mais au-delà de métaphores acidulées autour d'une guérison royale pompeusement orchestrée, l'historien de la santé se voit contraint de poser cette question : que sait-on vraiment de l'usage thérapeutique de l'antimoine à la cour ? Par ailleurs, cette utilisation – encore fortement déconseillée depuis un arrêt de 1566 – s'inscrit-elle seulement dans une logique « médicale » établie selon nos critères contemporains ? À une époque où les reliques, les prières et les hosties servaient aussi de remèdes, l'antimoine pouvait faire écho à une autre forme d'intervention sur le corps, celle-ci *a priori* plus confidentielle car de nature alchimique. Bien entendu, le paracelsisme n'est pas l'alchimie délirante et transmutatoire que ses opposants ont décriée. Mais, on aurait sans doute tort de se limiter au volet expérimental et rationnel d'un discours sur les éléments, sur le corps et sur les maladies qui tentait avant tout de tirer parti d'une harmonie universelle. D'ailleurs, les principes du paracelsisme s'opposaient-il autant que cela au galénisme, surtout lorsque les médecins qui s'y intéressaient entendaient l'adapter à la pensée dominante ? Aussi paradoxal que cela paraisse, le dogmatisme n'a jamais eu cours en matière d'alchimie, et les médecins royaux l'ont parfaitement compris. Tout ceci justifie d'inaugurer une enquête, après les travaux de Lawrence M. Principe, Didier Kahn et Sylvain Matton, sur la place et la nature de la médecine « chymique » à la cour de Louis XIV et, précisément, dans le contexte de la maladie de Calais, un cas de

---

<sup>1</sup> Allen G. Debus, *The Chemical Philosophy. Paracelsian Science and Medicine in the Sixteenth and Seventeenth Centuries*, Science History Publications, New-York, 1977, I, p. 147-150 (mais cet auteur a sans doute abusé de la thèse de Pilpoul relative à la querelle de l'antimoine) ; Elisabeth Labrousse, Alfred Soman, « La querelle de l'antimoine : Guy Patin sur la sellette », *Histoire, économie et société*, 5, 1, 1986, p. 31-45 ; Hermann Fischer, *Metaphysische, experimentelle und utilitaristische Traditionen in der Antimonliteratur zur Zeit der « wissenschaftlichen Revolution » (1520-1820). Eine kommentierte Auswahl-Bibliographie*, Braunschweig, 1988.

<sup>2</sup> L'édition de la correspondance de Patin établie par le Pr. Loïc Capron fait évidemment autorité. <http://www.biusante.parisdescartes.fr/patin/>. Voir la lettre du 26 juillet 1658 à Charles Spon (L. 532, en ligne).

typhus assez incontestable qui aurait été enrayé par quelques rasades de vin émétique<sup>3</sup>.

## Soigner un roi malade

Il n'est pas inutile de rappeler l'histoire de cette parenthèse au début du règne de Louis XIV : en juillet 1658, après avoir visité le fort de Mardyck abandonné par les Anglais, le jeune roi se sent mal et tombe malade<sup>4</sup>. Forte fièvre, épuisement, délire, les symptômes sont de mauvais augure : les médecins recourent aux purgations et aux saignées pour soulager un corps qui souffre énormément. Certains courtisans regardent déjà vers Gaston d'Orléans ou vers Monsieur ; à Paris, les rumeurs font le reste : c'est la « maladie des Dupes » suivant l'étonnante formule de Mazarin<sup>5</sup>... Mais une guérison soudaine, forcément qualifiée de « miraculeuse » deux ans après le miracle de la Sainte-Épine<sup>6</sup>, vient rétablir la santé du monarque et l'ordre politique d'un royaume encore marqué par les séquelles de la Fronde. Le premier médecin, Antoine Vallot, peut se réjouir de ce rétablissement et il va consigner ce coup de maître dans le journal de santé qui fait office de monument à sa propre gloire et à celle de la santé « si précieuse » de son patient attiré : « Donc nous avons sujet de louer Dieu d'avoir béni les remèdes, et inspiré les médecins de les ordonner si à propos et si heureusement. C'est particulièrement en cette occasion que l'on reconnaît visiblement la nécessité et l'excellence de la médecine<sup>7</sup>. »

Mais en sait-on davantage sur ce qui a été prescrit au malade ? Souvent allié au soufre à l'état natif, l'antimoine est un métalloïde qui ressemble au plomb et qui donne un goût très amer, quasiment insupportable, au liquide dans lequel il infuse plusieurs heures. Mais une grande variété de préparations existaient, comme le prouvent les traités d'iatrochimie qui circulaient depuis

---

<sup>3</sup> Lawrence M. Principe, *Chymists and Chymistry. Studies in the History of Alchemy and Early Modern Chemistry*, Sagamore Beach, Watson Publ., 2007 ; *Alchimie : art, histoire et mythes*, Didier Kahn, Sylvain Matton (dir.), Paris-Milan, SEHA-Arché, 1995 ; Didier Kahn, *Alchimie et paracelsisme en France à la fin de la Renaissance*, Genève, Droz, 2007.

<sup>4</sup> Stanis Perez, *La santé de Louis XIV. Une biohistoire du Roi-Soleil*, Seyssel, Champ Vallon, 2007, p. 53-63.

<sup>5</sup> BnF, Mélanges de Colbert, 52A, fol. 36.

<sup>6</sup> Il est à noter que, le plus sérieusement du monde, les chirurgiens de la cour furent investis de la mission d'expertiser la guérison miraculeuse de Marguerite Périer : voir Blaise Pascal, *Réponse à un écrit sur les miracles de Port-Royal* dans *Œuvres complètes*, Paris, Hachette, 1858, II, p. 146.

<sup>7</sup> *Journal de santé de Louis XIV*, Grenoble, J. Millon, 2004, p. 134 ; à propos du « genre » auquel appartient ce type de document, voir Stanis Perez, « Écrire et décrire la maladie de son patient : Charles Quint, Louis XIII et Louis XIV sous l'œil de leurs médecins personnels », dans *Les relations médecin-malade. Des temps modernes à l'époque contemporaine*, Élisabeth Belmas, Serenella Nonnis-Vigilante (dir.), Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2013, p. 65-76.

le XVI<sup>e</sup> siècle et même bien avant<sup>8</sup>. Et, en réalité, nous sommes mal renseignés sur la nature exacte de la préparation qui a été administrée au roi, aussi bien en termes de qualité que de quantité.

Que nous apprend Guy Patin dans son compte rendu épistolaire du 19 juillet 1658 expédié une semaine plus tard ? Que la fièvre provenait d'une simple insolation. Quant au traitement et à ses suites, l'ancien doyen de la Faculté de médecine de Paris déclare que la diète, la saignée et des purgatifs doux auraient suffi à combattre la fièvre et qu'il n'était pas besoin de vin émétique :

*Fuit synochus putris sola venæ sectione, diæta refrigerante et blandis purgantibus debellanda, nec opus erat vino emetico ; et même peut-être qu'il n'a point pris, ou s'il en a pris, ce n'a été qu'en très petite quantité, comme d'une once dissoute dans une infusion de casse, de séné et de sirop de roses pâles. Et ce que notre maître Guénault a fait mettre dans la Gazette par son bon ami Renaudot n'a été que pour tâcher de canoniser ce poison, que les charlatans appellent remède précieux (ego vero pernicieux), qui a par ci-devant tant tué de monde, et qui est un forfait punissable si nous étions en un temps d'amendement [...] » 9.*

Cette confiance brouille les pistes : qui a pris la décision ? Si l'on exclut Claude Séguin, médecin d'Anne d'Autriche peu favorable à l'antimoine<sup>10</sup>, il ne pourrait s'agir que de François Guénault, rappelé en urgence par Mazarin<sup>11</sup>, ou d'Antoine Vallot lui-même, premier médecin du jeune Louis XIV ? La purgation a-t-elle résulté de l'émétique seul ou, au contraire, des substances traditionnellement utilisées pour purger les malades ? Selon Patin, une quantité supérieure à une

---

<sup>8</sup> On confond souvent l'antimoine natif, non transformé, et le sel stibié ou tartrate d'antimoine, voir Willem F. Daems, *Stimmi, Stibium, Antimon. Eine substanzhistorisches Betrachtung*, Arlesheim, Gmünd, Weleda AG, 1976.

<sup>9</sup> Patin, *op. cit.* (L. 532, en ligne). Allusion au traitement et à la guérison royale dans *Gazette de France*, 1658, p. 644 ; cf. lettre 532, note 3.

<sup>10</sup> Voir [Guillaume du Val] *Le College Royal de France*, Paris, M. Bouillette, 1644, p. 91-92 ; Nicolas Besongne, *L'Etat de la France*, Paris, E. Loyson, 1663, p. 280 ; Nicolas François Joseph Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne*, Mons, H. Hoyois, 1778, IV, p. 244. On ne trouve aucune allusion à un soutien de Séguin en faveur de l'antimoine ou de la médecine « chymique », ce que Patin n'aurait pas manqué de signaler.

<sup>11</sup> « J'ay esté en grande inquietude depuis hier au soir jusques aujourd'huy midy, car le Roy a esté fort mal. Le redoublement a esté furieux et a duré longtemps. Les resveries ont esté presque continuelles et, lorsque Sa M<sup>te</sup> reposoit, c'estoit plustost un assoupissement qu'un sommeil. Enfin la douleur estoit universelle, et chacun croyoit que le mal prendroit plus de force, voyant que tous les remedes et tant de saignées n'avoient rien opéré ; mais les medecins, qui sont au nombre de six (en estant venu un d'Abbeville, qui est en grande reputation, et Guenaud et d'Aquin de Paris), aprez une longue consultation, ont fait tirer du sang du pied du Roy, et luy ont donné, à deux heures aprez midy, une tisane laxative avec du vin emetique qui l'a fait aller quatorze ou quinze fois à la selle et vomir deux [fois] copieusement, de manière que le cerveau s'est fort desgagé. » Extrait d'une lettre du 8 juillet 1658 du cardinal à Turenne : *Lettres du cardinal de Mazarin*, Paris, Imprimerie nationale, 1894, VIII, p. 498. Guénault avait déjà opéré au chevet de Condé, un prince alors disgracié, au cours de l'hiver précédent ; voir *Mémoires de Madame de Motteville*, Paris, Foucault, 1824, XXXIX, p. 421-422, et surtout la lettre de Mazarin à Turenne : *Lettres du cardinal de Mazarin, op. cit.*, VIII, p. 231. Il est fort possible que le médecin ait servi d'intermédiaire « diplomatique » entre la cour et l'aristocrate.

once aurait intoxiqué le souverain... Dès lors, il importe de comparer cette affirmation aux écrits de Vallot. Ce dernier allègue qu'ayant convaincu Mazarin des bienfaits de l'antimoine savamment dosé, il aurait dissuadé ses confrères de se limiter à l'usage de la casse et du séné. Voici sa stratégie :

J'avais fait préparer pour cet effet, dès le grand matin, trois grandes prises de tisane laxative, et trois onces de vin émétique, qui étaient séparément en deux bouteilles sur la table du roi depuis le matin ; incontinent après cette délibération, je fis mêler trois onces de vin émétique avec trois prises de tisane laxative, et sur-le-champ je lui fis prendre une tierce partie de tout ce mélange, qui réussit si bien et si heureusement que le roi fut purgé vingt-deux fois d'une matière séreuse, verdâtre et un peu jaune, sans beaucoup de violence, n'ayant vomi que deux fois, environ quatre ou cinq heures après la médecine<sup>12</sup>.

La quantité d'une once de vin émétique diluée dans de la tisane semble confirmée mais on ignore la teneur exacte de l'antimoine présent dans le vin émétique. En fait, on ne sait rien de précis au sujet de la préparation du breuvage. Rien ? Pas tout à fait. Vallot indique que le remède a été élaboré au Jardin royal et plus précisément au laboratoire de chimie « que S.M. y entretient avec tant de dépense »<sup>13</sup>. Indication à souligner puisqu'elle semble confirmer que de l'émétique était préparé avec l'assentiment du roi, au moins depuis l'entrée en fonction de Vallot comme surintendant du Jardin. Est-ce à dire enfin qu'un courrier royal serait allé chercher cet antimoine jusqu'à Paris ? Non, il est plus probable que le chef apothicaire suivant la cour, en fonction de quartier de juillet, en ait disposé dans le chariot destiné aux drogues<sup>14</sup>. En somme, la Couronne aurait sauvé l'antimoine décrié par la Faculté et, en retour, l'antimoine aurait sauvé le roi à l'occasion de la maladie de Calais. L'almanach triomphant de 1659, « La France ressuscitée » (sic), montre effectivement Louis XIV alité, entouré par ses proches, et sauvé par un ange descendu du ciel avec une jolie aiguillère à la main (Fig. 1) : sur le récipient, on peut lire une inscription : « Le Remde (sic) divin »<sup>15</sup>.

*Remède divin*, mais auquel étrangement il manque une lettre, ce que les esprits chagrins interpréteront comme le signe d'une anagramme impolie.

Mais ce n'est pas la seule et unique faute d'orthographe suspecte en la matière : en 1660, l'historien Jean Nicolas de Parival relate l'épisode dans son *Abrégé de l'histoire de ce siècle de fer* et indique que « le soin des Esculapes, & le

---

<sup>12</sup> *Journal de santé*, op. cit., p. 123.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 124.

<sup>14</sup> À cette date, l'apothicaire du quartier d'été est un membre de la dynastie d'Hoquinquant, Jean-Charles. Voir Maurice Bouvet, « Les apothicaires royaux », *Revue d'histoire de la pharmacie*, 1930, 18, 67, p. 38.

<sup>15</sup> BnF, Estampes, Réserve Qb-201 (171) (Hennin 3907).

vin hermetique, firent tomber les ciseaux des mains de la Parque<sup>16</sup> ». Il récidive d'ailleurs en 1665 avec la même expression employée, cette fois-ci, au sujet des traitements ordonnés à Mazarin lors de sa dernière maladie<sup>17</sup>. Le vin émétique serait-il forcément « hermétique » ?

### Traitement risqué ou rituel alchimique ?

Les travaux publiés autour de l'histoire de l'alchimie à l'époque moderne montrent tous un déclin sensible de la littérature alchimique après le premier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>18</sup>. Changement de paradigme scientifique ? Fin d'une mode élitiste et confidentielle ? Progrès théoriques de la physique et de ce que nous appelons la chimie ? Ces trois pistes peinent à expliquer une évolution dont la chronologie peut être encore affinée. En ce qui concerne la cour de Louis XIV, apparemment l'alchimie n'y a jamais bénéficié d'une audience particulière, « civilisation des mœurs », édit anti-poison de 1682 et raison d'État obligent. Ce raccourci qui ne peut convaincre le chercheur est confronté à une réalité bien différente si l'on considère que l'antimoine est l'un des éléments-clés du discours alchimique. Sur le plan médical, les différentes préparations n'avaient rien de secret : on pouvait faire infuser de la limaille ou du sel d'antimoine dans du vin blanc, ou obtenir du régule d'antimoine par calcination. Il existait également des préparations d'huile et de beurre d'antimoine, autrement dit du trichlorure. Les apothicaires royaux en connaissaient la recette et les différentes pharmacopées imprimées ne faisaient pas l'impasse sur un remède déjà banal mais seulement réhabilité par le Parlement de Paris en 1660<sup>19</sup>.

En fait, la question qui doit être posée est moins celle d'une survie discrète du paracelsisme à la cour de Louis XIV que d'un habile recyclage de certains principes alchimiques au sein d'une thérapeutique soucieuse de soigner, mais en le ménageant, le corps du roi de France mais aussi celui de ses proches, eux-mêmes

---

<sup>16</sup> Jean Nicolas de Parival, *Abrégé de l'histoire de ce siècle de fer*, Bruxelles, Fr. Vivien, 1660, p. 474. Notons que l'expression « Vin hemetique », sans le « r », figure sur l'almanach.

<sup>17</sup> Jean Nicolas de Parival, *op. cit.*, Bruxelles, B. Vivien, 1665, 3<sup>e</sup> partie, p. 246.

<sup>18</sup> Déclin ou mutation ? Il est difficile de trancher si l'on considère que les précautions prises par les auteurs peuvent aussi bien refléter la volonté de dissimuler certains aspects désormais ésotériques que le partage entre alchimie et chimie « moderne ». Il est dangereux de se limiter à une lecture littérale, voire rétrospective, de ces traités si souvent attaqués par les médecins parisiens. Voir Lawrence M. Principe, « Transmuting Chymistry into Chemistry : Eighteenth-Century Chrysopoeia and its Repudiation », dans *Neighbours & Territories. The Evolving Identity of Chemistry*, J. R. Bertomeu-Sanchez, D. Th. Burns, B. van Tiggelen (dir.), Louvain, *Memosciences*, 2007, p. 21-34.

<sup>19</sup> Jean Liébault, *Quatre livres des secrets de medecine et de la philosophie chymique*, Paris, J. du Puys, 1573, f. 166 r<sup>o</sup> sq. (il s'agit en fait de l'une des traductions françaises du célèbre ouvrage de Conrad Gesner, *Thesaurus Euonymi Philatri De remedis secretis*) ; [Jacques Dubois] *La Pharmacopée de M<sup>r</sup> Jaques Sylvius*, Lyon, J. A. Huguetan, 1611, p. 136, 211, 213, 271, 437, 455 et 464 ; Joseph Duchesne, *Recueil des plus curieux et rares secrets*, Paris, J. Brunet, 1641, p. 221-254 (les éditions postérieures prolongent le titre initial avec la formule « de la Medecine metallique »).

soumis à quelques onces d'émétique. L'article « Antimoine » du *Dictionnaire de Furetière* est révélateur du flou maintenu entre médecine et alchimie : or, si c'est flagrant pour nous, cette impression provient sans nul doute d'un point de vue rétrospectif<sup>20</sup>. En fait, même à l'époque de Vallot, employer de l'antimoine à des fins thérapeutiques avait une signification alchimique inséparable, il faut le répéter, d'un usage médical quand bien même aurait-il été inspiré des protocoles les plus traditionnels en matière de purgation. Il faut, par conséquent, reconsidérer les vertus alchimiques du semi-métal pour s'en convaincre : purifiant les métaux et même l'or grâce au soufre qu'il recèle, comme Saturne avait dévoré ses enfants, l'antimoine contient un principe purgatif puissant, valable tant sur le plan organique que sur le plan de la transformation des métaux<sup>21</sup>. Car, après tout, il s'agissait autant de purger le corps de ses humeurs superflues ou mal réparties que de purifier un métal noble en le débarrassant de ce qui altérerait sa pureté.

Est-ce à dire que Vallot jouait à l'apprenti-alchimiste avec le corps malade du roi ? On ne saurait guère aller jusque-là mais ce n'est pas une raison pour ne pas enquêter du côté des médecins royaux. Nombre d'entre eux ont prolongé le paracelsisme bien implanté lors du règne précédent. David de Planis Campy, chirurgien ordinaire de Louis XIII<sup>22</sup>, était l'auteur de *L'ouverture de l'Escolle philosophique transmutatoire metallique* (1633), une bonne synthèse de ce que la littérature alchimique pouvait produire à l'époque, références à Lulle ou Paracelse en prime<sup>23</sup>. Son éloge de l'antimoine mérite d'être cité :

Or ie veux dire avec Paracelse, que tout ainsi que l'Antimoine purge l'Or totalement, & consomme les autres Metaux, de mesme il purge l'homme ainsi que nous avons ja dit, sans descharger le ventre ; mais cela se fait par purgations radicales qui desracinent spirituellement toutes superfluitez<sup>24</sup>.

---

<sup>20</sup> Antoine Furetière, *Essai d'un dictionnaire universel*, Amsterdam, H. Desbordes, 1685, s. v. « Antimoine », p. 15-19.

<sup>21</sup> Michael Ettmüller, *Nouvelle Chymie raisonnée*, trad. fr., Lyon, Th. Amaury, 1693, p. 177-178. Il s'agit de la traduction de la *Chimia rationalis ac experimentalis curiosa* publiée, de façon posthume, en 1684. La date peut sembler tout à fait tardive pour faire encore allusion à Basile Valentin.

<sup>22</sup> C'est à ce souverain que le chirurgien dédie *L'Hydre morbifique exterminée par l'Hercule chymique* (Paris, H. du Mesnil, 1628). Il est à noter que l'éloge du roi propose une interprétation de toutes les lettres composant son prénom en latin sur le modèle de ce que l'on retrouvera plus tard pour Louis XIV dans *La Prophetie du comte Bombast* de pseudo-François Alary (Paris, s.n., 1701, préface). Sur ce libelle se reconnaissant de la mythique confrérie de la Rose-Croix, voir Stanis Perez, « Symbolique(s) de la naissance, *op. cit.* », p. 131-132.

<sup>23</sup> David de Planis Campy, *L'ouverture de l'Escolle de philosophie transmutatoire metallique*, Paris, Ch. Sevestre, 1633. La préface évoque les « plus secrets Philosophes Hermetiques, qui sont dans le Senat Spagyrique » (p. 7). La même année, l'auteur a également publié un traité de l'or potable, *Traicté de la vraye, unique, grande, universelle medecine des Anciens*, Paris, Fr. Targa, 1633 ; il s'agit d'un remède d'ailleurs prescrit par Vallot à Louis XIV en 1655 sous sa forme « diaphorétique » (*Journal de santé, op. cit.*, p. 110). Planis Campy considérait encore en 1633 que l'antimoine « contient parfaitement la veine & matrice de l'Or, & non seulement d'iceluy mais de tous les autres metaux, desquels il est comme la Racine [...] » (p. 74).

<sup>24</sup> *Les Œuvres de David de Planis Campy*, Paris, D. Moreau, 1646, p. 198b.

Vallot, cela va de soi, n'avait pas besoin d'un chirurgien pour obtenir des remèdes purgatifs destinés à purifier un corps royal, même de façon métaphorique. Il pouvait recourir librement à des ouvrages inspirés par la science de Paracelse évoquant d'étranges rois malades. À ce titre, on ne saurait trop insister sur les travaux de Michael Maïer, médecin de l'empereur Rodolphe II et auteur d'une célèbre *Atalanta fugiens* (1618). L'une des planches gravées de cette œuvre alchimique représente un roi malade et alité qu'il faut purger<sup>25</sup>.

On sait bien que derrière ces emblèmes et les poèmes sibyllins qui les accompagnent, il ne s'agit que d'opérations et d'expériences de laboratoire mêlant cornues, alambics et substances diverses toujours déguisées sous des appellations seulement intelligibles pour les initiés. Mais une planche représentant le bain du roi entre en écho avec la suite du traitement ordonné par Vallot au cours de l'été 1658<sup>26</sup>. Car les purgations et l'émétique n'ont pas suffi : pendant le premier mois de convalescence du souverain, l'archiatre a expérimenté, pour la première fois, l'usage d'un bain thérapeutique destiné à consolider l'état de santé dans lequel se trouvait Louis XIV. Dans le *Journal*, Vallot fait mine d'avoir souscrit à l'avis de « plusieurs médecins » qu'il se garde bien de nommer :

Je fis préparer un bouillon purgatif le dimanche matin pour le baigner le lendemain. Ce remède trouva le corps du roi si net et si évacué, qu'il ne fit aucune opération, non plus que celui que l'on donna à Calais pour la dernière médecine. Sur le soir, je donnai un lavement qui n'attira que de grosses matières, et pas une seule cuillerée d'urine. Je fis préparer le bain ; le roi y entra à dix heures, se trouva tout le reste de la journée appesanti, avec une douleur sourde de la tête qui ne lui était jamais arrivée, l'attitude de tout le corps en un changement notable de l'état où il était les jours précédents<sup>27</sup>.

Vallot reste très évasif, omettant de préciser la température du bain, et s'il a ajouté quelque chose dans l'eau. Qui sont ces mystérieux médecins qui lui ont conseillé de terminer son traitement par un bain ? En tout cas, c'est à partir de ce bain que Louis XIV s'est plaint de ces fameuses « vapeurs » qui ne le quitteront plus jusqu'à sa mort. La douleur à la tête signalée par le médecin serait-elle, à ses yeux du moins, le signe que le corps du souverain chauffé par le bain a pu « purifier » les humeurs comme l'alambic transforme les métaux<sup>28</sup> ?

---

<sup>25</sup> Michael Maïer, *Atalanta fugiens, hoc est, Emblemata nova de secretis naturae chymica*, Oppenheim, H. Galleri, J. Th. de Bry, 1618, emblème XLVIII, p. 201. Exemplaire comportant des planches en couleur : BnF, Réserve des livres rares, RES-R-1438.

<sup>26</sup> Michael Maïer, *op. cit.*, emblème XXVIII, p. 121.

<sup>27</sup> Vallot, D'Aquin, Fagon, *Journal de santé de Louis XIV*, *op. cit.*, p. 137.

<sup>28</sup> L'idée est ancienne, elle est formulée de façon explicite à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle : Daniel Duncan, *Histoire de l'animal*, Paris, L. d'Houry, D. Horthemels, 1687, p. 232. Les prédicateurs employaient également cette métaphore pour expliquer la formation des larmes par condensation des humeurs, voir Jacques Nouet, *L'homme d'oraison*, Paris, Fr. Muguet, 1681, 4<sup>e</sup> partie, p. 29. Enfin, on peut s'interroger, sur la symbolique réelle de l'appartement des bains du château de Versailles, comme l'avait fait Jean-

Cette hypothétique analogie est hardie et il faudrait prouver le lien, s'il existe, entre la pratique de Vallot et les recommandations alchimiques de Maïer et consorts. Mais, symboliquement, les deux techniques chargées de purger le roi de France et de purifier le roi des métaux se ressemblent beaucoup : l'une a pu inspirer l'autre tout en restant dans le giron du galénisme académique. Les historiens de l'alchimie ont sans doute beaucoup à dire au sujet de la diffusion des œuvres de Michael Maïer dans la France du XVII<sup>e</sup> siècle et sur l'histoire du protocole de purification de l'or alchimique. On sait qu'à l'époque le docteur Pierre Borel avait évoqué plusieurs ouvrages de l'alchimiste allemand dans sa *Bibliotheca chimica*, une recension incomplète au demeurant<sup>29</sup>. La carrière même de ce praticien protestant est une bonne illustration de l'influence de l'alchimie sur la médecine de cour<sup>30</sup>. En 1655, il obtient la charge de médecin consultant du roi ; il fait ensuite un passage par l'Angleterre l'année suivante grâce à la recommandation de Kenelm Digby (1603-1665), un alchimiste anglais, notoire partisan de causes occultes et de la poudre de sympathie<sup>31</sup>. Par ailleurs, plusieurs catalogues de bibliothèques établis à la même époque mentionnent également des œuvres de Maïer<sup>32</sup>, notamment quatre chez Gabriel Naudé<sup>33</sup>. Mais les textes de l'Allemand n'étaient pas les seuls à évoquer cette purgation salutaire du roi des métaux grâce à de l'antimoine préparé<sup>34</sup>.

---

Pierre Néraudau, « L'appartement des bains au château de Versailles, ou l'improbable symbolisme alchimique », *Aspects de la tradition alchimique au XVII<sup>e</sup> siècle*, Franck Greiner (dir.), Paris-Milan, SEHA-Arché, 1998, p. 337-346.

<sup>29</sup> Pierre Borel, *Bibliotheca chimica*, Paris, Ch. du Mesnil, Th. Jolly, 1654, p. 151. Voir Didier Kahn, « La *Bibliotheca Chimica* de Pierre Borel (1654) », article en ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00801567/document>

<sup>30</sup> Pierre Chabbert, « Pierre Borel (1620 ?-1671) », *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, 1968, 21, 4, 1968, p. 303-343.

<sup>31</sup> Cet auteur proposait plusieurs recettes de « panacée d'antimoine » dans ses *Remedes souverains et secrets experimentez*, Paris, G. Cavelier, 1684. Mentionnons également un *Discours sur la vegetation des plantes*, dédié à M<sup>se</sup> le Dauphin, liant botanique et médecine (trad. fr.), Paris, veuve Moët, 1667). Voir Robert T. Petersson, *Sir Kenelm Digby, The Ornament of England, 1608-1665*, Londres, Harvard University Press, 1956, p. 280.

<sup>32</sup> Le traité intitulé *Viatorium hoc est, De Montibus planetarium septem seu Metallorum tractatus* (1618) se retrouve chez le médecin lyonnais Henri Gras : *Catalogus librorum bibliothecae [...] Henrici Gras*, Lyon, J. Faeton, 1667, p. 84.

<sup>33</sup> Il s'agit des titres suivants : *Arcana arcanissima* (1614), *Tractatus posthumus sive Ulysses* (1624), *Tractatus de volucris arborea* (1619), *Verum inventum : hoc est munera Germaniae* (1619). Voir la thèse d'Estelle Bœuf, *La bibliothèque parisienne de Gabriel Naudé en 1630*, Genève, Droz, 2007. Au demeurant, Naudé s'est moqué ouvertement des élucubrations de Maïer dans *Instructions à la France sur la vérité de l'histoire des Frères de la Roze-Croix*, Paris, Fr. Julliot, 1623, p. 55-56.

<sup>34</sup> Sur la présence des textes alchimiques dans les bibliothèques parisiennes, voir Wallace Kirsop, « Les collections de livres alchimiques entre 1700 et 1830 », dans *Esotérisme, gnosés & imaginaire symbolique : mélanges offerts à Antoine Faivre*, R. Caron, J. Goodwin, W. J. Hanegraaff, J.-L. Vieillard (dir.), Louvain, Peeters, 2001, p. 102-104.



## Un réseau européen de médecins « chymiques » au Jardin royal

Toutes ces pistes ne suffisent pas à prouver l'intention de Vallot, un médecin au demeurant très sobre dans ses démonstrations médicales et particulièrement prudent lorsqu'il rédige le *Journal* de santé du roi. La clé se trouve peut-être non loin de la cour, dans ce Jardin royal si peu étudié et qui réserve sans doute de belles surprises. Fondée en 1635 par Guy de La Brosse, cette institution ne délivrait pas de diplôme mais proposait des démonstrations publiques. Elle ne publiait ni rapport, ni mémoire. On y étudiait essentiellement la botanique mais également la chimie. A priori, nulle trace d'alchimie. Pourtant, La Brosse n'y était pas aussi hostile qu'on pourrait le croire. Dans son traité *De la nature, vertu et utilité des plantes* (1628), s'il prend ses distances avec Paracelse et Basile Valentin, deux personnages qu'il évoque explicitement, il se garde bien de toute condamnation péremptoire<sup>35</sup>. En 1676, Sébastien Le Clerc signa une gravure illustrant le travail effectué à l'intérieur du Jardin : l'image reflète l'effervescence d'un laboratoire, d'un espace de discussion et surtout d'expérimentation, avec ses fourneaux, ses bœaux, ses alambics et ses cornues<sup>36</sup>. Certes, ceci ne suffit pas à faire du Jardin royal un repère d'alchimistes jouant la carte de la discrétion. Pourtant, certains noms nous y inciteraient presque. Nicaise (ou Nicolas) Le Febvre, apothicaire ordinaire du roi et « distillateur chymique de Sa Majesté » publie en 1660 un *Traité de la chymie* conforme à une approche rationnelle et débarrassée de toute référence occulte ou philosophique<sup>37</sup>. Mais, c'est tout de même lui qui dirige plus tard le laboratoire de Saint-James pour le compte de Charles II d'Angleterre. Serait-ce Le Febvre qui aurait fourni l'antimoine utilisé par Vallot en 1658 ? Successeur de Le Febvre, Christophle Glaser, apothicaire ordinaire du roi et démonstrateur au Jardin, publie lui aussi un *Traité de la Chymie* où le rôle omniprésent du feu et l'occurrence de certains symboles très évocateurs montrent que le propos est fortement teinté d'alchimie traditionnelle, si l'on ose cet adjectif<sup>38</sup>. Ce savant originaire de Bâle rappelle notamment le rôle de l'antimoine dans la purification de l'or

<sup>35</sup> « Car ayant leu & releu celui-ci [Paracelse] & les autres, i'ay bien apperceu qu'il a de tres-belles & tres-rares pensees, mais aussi qu'elles ne sont pas tousiours esgales », écrit Guy de La Brosse, *De la nature, vertu et utilité des plantes*, Paris, Rollin Baragnes, 1628, n.p., argument du 3<sup>e</sup> livre. Avant lui, de nombreux pseudo « paracelsiens » comme Conrad Gesner avaient adopté la même posture mesurée, voir Charles Webster, *Paracelsus. Medicine, Magic and Mission at the End of Time*, Yale University Press, 2008.

<sup>36</sup> Gravure tirée de Denis Dodart, *Mémoires pour servir à l'histoire des Plantes*, Paris, Imprimerie royale, 1676, p. 1.

<sup>37</sup> Nicaise Le Febvre, *Traité de la Chymie*, Paris, Th. Jolly, 1660. Dédiée à Vallot, la préface ne manque pas d'intérêt : « Vous avés si bien feüilleté les escrits de nostre Grand Paracelse, vous avés si bien connu ses pensées & vous avés enfin si bien ouvert ses plus hauts mysteres & ses enygmes » (épître dédicatoire, n.p. ; voir aussi p. 256).

<sup>38</sup> Christophle Glaser, *Traité de la Chymie*, Paris, chez l'auteur, 1663 (pour cet apothicaire, le meilleur vin émétique est celui qui contient du verre d'antimoine, p. 188-190) ; voir également Roy G. Neville,

et, dans l'épître dédicatoire, il n'oublie pas de rendre hommage à son protecteur, un certain Antoine Vallot :

Monsieur,

Il y a quelque temps que ie fis mettre sous la presse un petit Traité de Chymie pour la commodité de ceux qui assistent aux Leçons que i'en fais tous les ans par vos ordres au Jardin du Roy ; j'eus dans le mesme tems le dessein de vous l'offrir, mais apres avoir examiné le peu de proportion qu'il y avoit de mon Ouvrage avec ce que ie vous devois, j'ay cru, Monsieur, qu'il y auroit eu de la temerité de dedier un Livre qui n'expliquoit que confusement & avec des expressions rudes, les Mysteres de la Chymie, à une personne qui a des lumières particulieres de ce bel Art, & qui voit clair dans tout ce que la Nature a de plus caché<sup>39</sup>.

Enfin, la *Philosophia pyrotechnica* de William Davisson, un Écossais chargé en 1648 du cours de chimie au Jardin royal (Vallot n'était pas encore surintendant), illustre parfaitement la phase de transition entre alchimie et chimie ou, pour mieux dire, la phase de superposition des deux types de réflexion sur la nature et ses éléments<sup>40</sup>. La première édition de ce traité date de 1633 et la traduction française par Jean Hellot de 1651, date à laquelle Davisson devient premier médecin du roi de Pologne<sup>41</sup>. L'ouvrage, intitulé *Elemens de la philosophie de l'art du feu* dans sa version française, expose par exemple la préparation d'une poudre émétique appelée « Algarot » qui figurera dans la publication de Glaser citée précédemment<sup>42</sup>. Une planche dépliant au contenu franchement ésotérique résume également, à grand renfort de géométrie et de néo-platonisme, l'harmonie qui structure l'univers, un thème pour le moins classique du discours alchimique<sup>43</sup>. Notons enfin que l'approbation du traité émane de la faculté de théologie, et non de celle de médecine. Cet Écossais devenu médecin ordinaire du roi semble avoir été le maillon essentiel dans la transmission du savoir alchimique au Jardin et, par ricochet, à la cour. En 1660, il insère une dédicace à Vallot (*Regis Christianissimi secretioris consistorii Consiliario & Proto-Medico*) au début de ses *Commentariorum in sublimis philosophi & incomparabilis Viri Petri Severini* et il en profite pour rappeler ce que le roi doit à

---

« Christophle Glaser and the *Traité de la Chymie*, 1663 », *Chymia*, 1965, 10, p. 25-52 ; Jean-Marc Mandosio, « Quelques aspects de l'alchimie dans les classifications des sciences et des arts au XVII<sup>e</sup> siècle », *Aspects de la tradition alchimique au XVII<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*, surtout p. 48-50.

<sup>39</sup> Cette épître à Antoine Vallot figure, avec des versions parfois modifiées, dans les trois premières éditions du texte, *Traité de la Chymie*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, J. d'Houry, 1672 ; *idem*, 3<sup>e</sup> éd., Lyon, J. Thioly, 1676.

<sup>40</sup> William Davisson, *Philosophia pyrotechnica* [1633], rééd., Paris, J. Bessin, 1640 ; Paris, J. Piot, 1657 (avec approbation de la faculté de théologie). On notera la présence d'un emblème chargé de symboles alchimiques en frontispice de l'édition parisienne de 1640. Cette gravure a été supprimée dans la réédition de 1657.

<sup>41</sup> William Davisson, *Les Elemens de la philosophie de l'Art du Feu ou Chemie*, trad. fr., Paris, Fr. Piot, 1651.

<sup>42</sup> Christophle Glaser, *op. cit.*, p. 192-193.

<sup>43</sup> Intitulé « Diagramma totius Naturae et corporeae et incorporeae », son contenu est brièvement expliqué aux pages 286-288 des éditions de 1640 et de 1647 de la *Philosophia pyrotechnica* : « Diagrammatis brevis explicatio per septem elementorum delineationem ».

son premier médecin<sup>44</sup>. Moïse Charas ne saurait être oublié dans cette petite galerie de médecins « chymiques ». Apothicaire distillateur au Jardin royal, il est le premier représentant de sa corporation à entrer à l'Académie des sciences en 1692. Dès 1676, il publie sa monumentale *Pharmacopée galénique et chymique*, assortie d'un chapitre entier sur l'alchimie<sup>45</sup>. Ajoutant la terre et l'eau au triangle fondamental (Sel, Soufre, Mercure), Charas tente de rendre compatibles les principes de l'alchimie avec ceux du galénisme pour en faire une synthèse utile aux malades, loin de toute quête de la pierre philosophale ou de la transmutation des métaux. Sa recette de vin émétique peut être considérée comme une bonne source pour savoir ce qui a été prescrit à Louis XIV en 1658 : trois onces de régule d'antimoine calciné puis laissé à macérer huit jours dans deux pintes de vin d'Espagne ou de vin blanc français (soit moins de deux litres)<sup>46</sup>.

En somme, tout autour d'Antoine Vallot a gravité un groupe influent d'apothicaires et d'expérimentateurs, souvent protestants, assurant chacun à leur manière la survie du paracelsisme, une survie à peine cachée si l'on en juge par le contenu très explicite de leurs publications. Derrière la querelle de l'antimoine et son extinction partielle avec la guérison du roi se dissimule peut-être une stratégie à double détente : Patin avait bien pressenti que le succès du binôme Guénaut-Vallot assurerait à l'antimoine un prestige à la mesure de la publicité réalisée autour de la guérison royale, mais la pratique « iatrochimique » gagnait au passage ses lettres de noblesse en réussissant la purification-purgation du roi grâce au vin « hermétique ». Il s'agissait peut-être, pour reprendre la formule de Bernard Joly, d'attester une certaine « rationalité de l'alchimie »<sup>47</sup>. La vraie fausse réussite du remède tombait, de toute façon, à point nommé : elle consolidait la position de la médecine chimique auprès du public en misant sur une certaine parenté avec le discours alchimique et ses grands principes théoriques<sup>48</sup>. Une taille-douce de Rousselet fit le reste...

Pour conclure, il sera demandé au lecteur de réunir esprit de finesse et esprit de géométrie. *A priori*, il n'y a rien d'alchimique dans la gravure de frontispice ornant l'*Hortus Regius* de Denis Joncquet, le catalogue des plantes cultivées

---

<sup>44</sup> « Laethalis enim quo detinebatur morbus triumphatis Monarchae, vitae victorisque finem imposuisset, tuae nisi salutiferae manus per divinum illud, quod tempestivè propinasti, vinum, è mortuorum libro nomen ejus expunxisset » (La Haye, A. Vlacq, 1660, épître, n.p. ; rééd., Rotterdam, A. Leers J, 1668). Il est à noter que le texte est daté du 15 novembre 1659.

<sup>45</sup> Moïse Charas, *Pharmacopée royale, galénique et chymique*, Paris, chez l'auteur, 1676.

<sup>46</sup> Moïse Charas, *op. cit.*, p. 129-130.

<sup>47</sup> Bernard Joly, *Rationalité de l'alchimie au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Vrin, 1992.

<sup>48</sup> Notons toutefois que Nicolas Lémery s'est senti obligé de faire référence aux plus ancestrales traditions alchimiques dans les premières pages de son *Traité de l'antimoine* (Paris, J. Boudot, 1707, p. 2 *sq.*). L'ouvrage a reçu l'approbation de l'Académie royale des sciences et non celle de la faculté de Médecine.

au Jardin royal<sup>49</sup>. De prime abord, il ne s'agirait que d'une banale métaphore assimilant le souverain à Apollon sur le plan iconographique (Fig 3).

Avec discrétion, la devise latine *HOC NUMINE FLORET* (« Ce dieu le fait fleurir ») orne la scène du triomphe royal. Le quadriges de Louis-Apollon citharède perce les nuées sous le regard interdit d'une allégorie allongée sur le sol, au milieu des plantes du Jardin parmi lesquelles, au premier plan, de l'aloès, une cactée, de la gentiane et un lys<sup>50</sup>. Un coq, la tête à droite et les pattes posées sur une sphère fleurdelisée, annonce sans doute le lever du Soleil. Le souverain régénère la Nature par sa seule présence<sup>51</sup>. D'après les signatures visibles, la figure aurait été dessinée par Charles Le Brun avant d'être finement gravée par Gilles Rousselet<sup>52</sup> : le roi apporte la chaleur nécessaire à l'éclosion des plantes, comme le feu transforme la matière, la nourrit, la détruit et la régénère. Cette scène encomiastique en faveur du protecteur du Jardin doit toutefois être rapprochée de l'une des planches de la traduction française des *Douze clefs de philosophie* de Basile Valentin<sup>53</sup> (Fig. 2). La figure symbolique qui illustre le thème alchimique du phénix a-t-elle inspiré Le Brun, un artiste sollicité par Denis Joncquet pour illustrer son inventaire botanique ? La migration des symboles, d'une discipline à une autre, d'un registre à un autre, explique-t-elle le hasard de ces frappantes analogies ? En l'occurrence, on ignore quelle est la gravure qui a pu inspirer la planche de l'*Hortus Regius* (les autres frontispices de catalogues botaniques sont très différents<sup>54</sup>) ou celle de Valentin, d'ailleurs absente

<sup>49</sup> Denis Joncquet, *Hortus regius, Pars prior*, Paris, E. et I. Couterot, 1665. Seconde édition chez D. Langlois la même année.

<sup>50</sup> Sur les vertus thérapeutiques de l'aloès, une plante au suc légèrement purgatif, voir *Commentaires de M. Pierre André sur les Six Livres de Ped. Dioscor.*, Lyon, G. Rouillé, 1579, p. 412-413.

<sup>51</sup> Un thème exploité, non sans grandiloquence, par Donneau de Vizé dans son magnifique ouvrage manuscrit *Histoire de Louis le Grand, contenüe dans les rapports qui se trouvent entre ses actions, et les qualités, et vertus des Fleurs, et des Plantes* (1688 ; BnF, Rés. Ms. fr. 6995). Il est à noter que le projet de l'auteur s'inscrit dans les célébrations du rétablissement de la santé de Louis XIV consécutives à l'opération de la fistule en 1686 (voir la lettre de félicitation qui accompagnait la remise du volume au roi, BnF, Ms. fr. 2210). Au sujet des relations entre botanique et pouvoir royal, voir l'étude d'Elizabeth Hyde, *Cultivated Power : Flowers, Culture and Politics in the Reign of Louis XIV*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2005. Cet ouvrage est tiré d'une thèse soutenue à l'université d'Harvard en 1998.

<sup>52</sup> Il paraît peu probable qu'une telle composition ait été peinte par Le Brun sans laisser de trace, voir *Archives de l'art français*, 1931, 16, p. 195 (n° 285) ; au sujet de ce graveur, voir Véronique Meyer, *L'œuvre gravé de Gilles Rousselet, graveur parisien du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Commission des travaux historiques de la ville de Paris, 2004.

<sup>53</sup> Paris, J. & Ch. Perier, 1624, p. 16. Voir aussi les stances de Jérémie Perier qui expliquent et commentent la planche gravée : « Dieu qui tout composa du plus pur de la terre, / Quand ce Chaos fut fait, et ce que luy enserre, / Il le mit au pouvoir de toute la Nature, / Qui nous fait veoir au iour le Sel, Soulfre et Mercure. [...] / Puis encore tousiours elle se multiplie, / Faisant qu'en alterant la terre soit remplie / D'humeur, que tous les ans en la riche Nature, / L'esprit se recompose en Sel, Soulfre, et Mercure. »

<sup>54</sup> Gravé par F. Chauveau, le frontispice du précédent volume que Joncquet a publié est d'une facture tout à fait classique : *Hortus, sive index onomasticus plantarum*, Paris, Fr. Clouzier, 1659. À noter, la présence du portrait de Guénault, destinataire de la dédicace.

de l'édition latine des *Douze clefs* établie par Maïer en 1618<sup>55</sup>. La gravure alchimique ne figure que dans la version française imprimée à trois reprises, en 1624<sup>56</sup>, 1659<sup>57</sup> et 1660, soit plusieurs années avant le catalogue de Joncquet<sup>58</sup>. Ou bien le hasard a disposé des éléments très comparables de façon identique (voir le coq-phénix en position centrale, les fleurs<sup>59</sup> et la position d'un Saturne-Apollon très proche de l'antique *Sol Invictus*<sup>60</sup>), ou bien certains motifs en voie de devenir ésotériques se sont glissés dans l'iconographie royale. Cette planche alchimique a été réutilisée, avec une légère modification, dans le traité intitulé *Le Triomphe hermetique*<sup>61</sup>. On terminera en insistant sur le fait que l'influence du pseudo-Valentin pourrait découler aussi d'une particularité étymologique remarquée par Leibniz dans son *Oedipus Chymicus* : le philosophe s'est aperçu que Basile signifiait « roi », et Valentin « santé »<sup>62</sup>... Manifestement, il y aurait tout intérêt à poursuivre l'enquête sur la santé *alchimique* du roi.

---

<sup>55</sup> La *Practica cum 12 clavibus* de B. Valentin occupe la première partie de la compilation intitulée *Tripus Aureus* de Maïer (Francfort, L. Jennis, 1618, p. 7-75). Contrairement aux autres, la planche qui nous intéresse ici est absente de l'édition Maïer du traité. Il en va de même pour l'édition anglaise (Londres, T. Davis, 1658).

<sup>56</sup> Basile Valentin, *op. cit.* Cette édition contient une épître au baron du Pont, gentilhomme de la chambre du roi (un des membres de la dynastie des Roncherolles ?). L'auteur, qui n'est autre que l'imprimeur Jérémie Perier, évoque « les commandemens du feu Roy Henry le Grand, d'heureuse mémoire, pour voyager ès plus loingtrains pays de ce Royaume pour en découvrir les plus occultes secrets [...] » (p. 6-7). Manière détournée de rappeler l'audience de l'alchimie à la Cour ?

<sup>57</sup> Paris, P. Moët, 1659. Cette édition se présente comme une traduction effectuée par David Laigneau, médecin ordinaire du roi Louis XIII en 1641. À propos de cet auteur, voir Sylvain Matton, « Vie et œuvre de David Laigneau, alchimiste et médecin du roi », introduction à David Laigneau, *Harmonie mystique* [1636], rééd., Paris, J.-C. Bailly, 1986, p. 7-38.

<sup>58</sup> On notera par ailleurs que la gravure du catalogue publié par Joncquet en 1659 (*Hortus sive index onomasticus plantarum, op. cit.*) est d'une grande banalité en comparaison de celle de 1665.

<sup>59</sup> Il semble qu'on puisse reconnaître un œillet, une rose à la tige fantaisiste et d'autres espèces difficiles à identifier. Toutefois, cette sélection peut faire penser à celle décrite dans *le Songe Verd* par le mythique Bernard Le Trévisan (« Comme il remarquoit que je faisais difficulté de marcher sur des Lis, des Roses, des Jassemains, des Oeilets, des Tubereuses » dans Jean Mangin de Richebourg, *Bibliothèque des philosophes chimiques*, rééd., Paris, A. Cailleau, 1741, II, p. 440).

<sup>60</sup> Comme Hélios, *Sol Invictus* est représenté, de face, sur un quadrigé (voir notamment le célèbre *solidus* de Constantin). Quant à la figure de Saturne-Apollon assis sur un char, Coytel prévoyait d'en orner un plafond de l'appartement du roi à Versailles, voir Gérard Sabatier, *Versailles ou la figure du roi*, Paris, Albin Michel, 1999, p. 136-137.

<sup>61</sup> Alexandre-Toussaint Limojon de Saint-Didier, *Le Triomphe hermetique, ou la Pierre Philosophale victorieuse*, Amsterdam, H. Wetstein, 1689, planche volante insérée après la préface.

<sup>62</sup> « Basilius Regem, id est, aurum indicat, Valentinus sanitatem ; itaque duos vulgo jactatos magnos effectus Mirifici Lapidis autorem indicare voluisse apparet, corporum humanorum & metallicarum emendationem » par Gottfried Wilhelm Leibniz, *Oedipus Chymicus aenigmatis Graeci & Germanici*, dans *Miscellanea Berolinensia ad incrementum Scientiarum*, Berlin, J.-Ch. Papen, 1710, I, p. 17.



Fig. 1 : *La France ressucitee*, almanach royal pour 1659, BnF, Réserve QB-201 (171)-FT 5 [Hennin 3907].





Fig. 2 : Michael Maïer, *Atalanta fugiens, hoc est, Emblemata nova de secretis naturae chymica*,

Oppenheim, H. Galleri, J. Th. de Bry, 1618, emblème XLVIII, p. 201.

Exemplaire comportant des planches en couleur :

BnF, Réserve des livres rares, RES-R-1438.



Fig. 3 : Charles Le Brun, *Hoc numine floret*, frontispice à Denis Joncquet, *Hortus regius, Pars prior*, Paris, E. et I. Couterot, 1665.



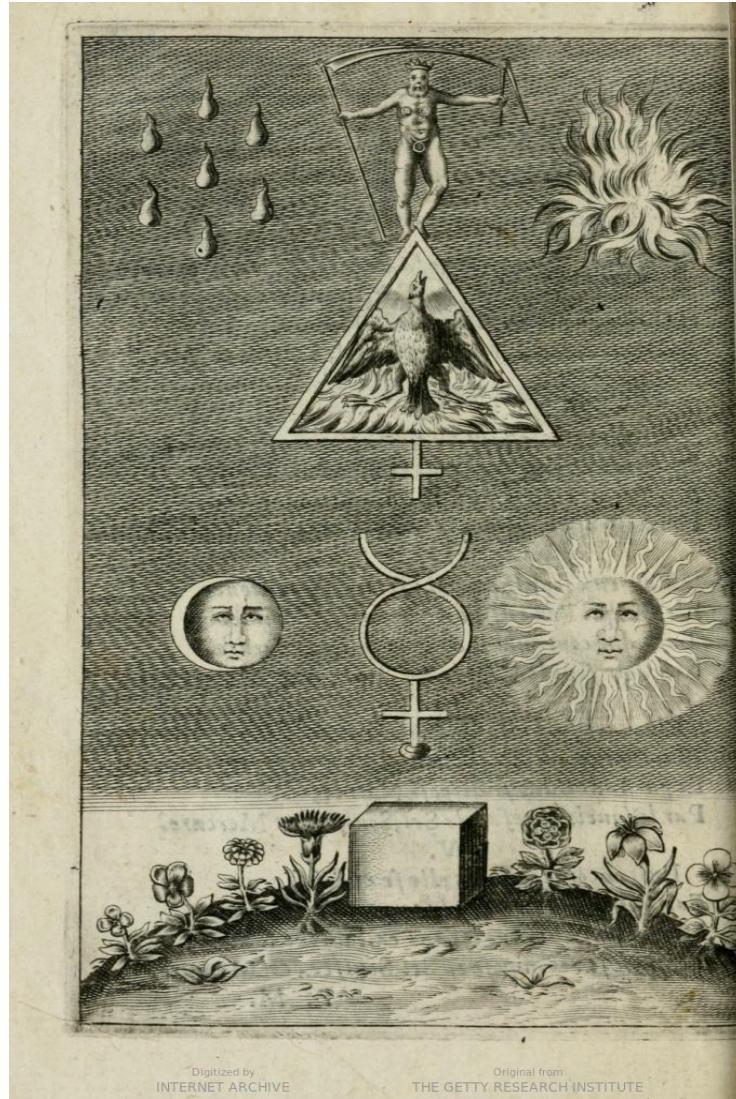


Fig. 4 : Basile Valentin, *Douze clefs de philosophie*, Paris, J. & Ch. Perier, 1624, p. 16.